

Compte-rendu du conseil d'école n°1 du mardi 15 octobre 2019

Présents :

- Equipe enseignante : Clotilde Coudrin (directrice), Marie-Anne Hervé, Lucie Lamothe.
- Représentants FCPE : Marine Rigatti et Sophie Kerbrat
- Représentants PEEP : Julie Dumas

- Représentante Mairie : Inès de Marcillac, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires (Education et Restauration).

Absente excusée :

Madame Champagnac, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Chatou

- **Fonctionnement du Conseil d'Ecole :**

Rappel du fonctionnement du conseil d'école.

- **Vie scolaire**

- Bilan de la rentrée scolaire : équipe pédagogique, effectifs, structure d'école et projets

L'équipe pédagogique se compose de :

- Stéphanie Juillard, directrice et enseignante d'une classe triple niveau composée de 29 élèves dont 9 GS, 10 MS et 10 PS. Actuellement en congé maternité et remplacée par Elodie Danet

A la rentrée des vacances de la Toussaint, la classe sera composée de 28 élèves dont 8 GS, 10 MS et 10 PS.

- Clotilde Coudrin enseignante d'une classe triple niveau composée de 29 élèves dont 10 GS, 8 MS et 11 PS. Assure la direction jusqu'en janvier

- Marie-Anne Hervé, enseignante d'une classe de triple niveau composée de 29 élèves dont 10 GS, 8 MS et 11 PS.

Au mois de novembre, la classe sera composée de 28 élèves dont 10 GS, 8 MS et 10 PS.

- Lucie Lamothe, enseignante d'une classe triple niveau composée de 29 élèves dont 10 GS, 9 MS et 10 PS.

- Nathalie Guerin, enseignante qui complète la décharge de direction et qui travaille dans la classe de Clotilde Coudrin le mardi, puis dans la classe de Stéphanie Juillard.

Depuis la rentrée, nous comptabilisons 2 départs définitifs de l'école :

- le départ d'un GS prévu pour le 18 octobre.
- le départ d'un Ps prévu pour le mois de novembre.

Et 2 arrivées, une en PS et une en MS.

Concernant les effectifs de l'école : 114 élèves seront présents au mois de novembre.

L'école comptabilisera donc à la rentrée des vacances de la Toussaint 41 PS, 35 MS et 38 GS.

Trois ATSEMS sont affectées sur l'école :

- Delphine Gellibert affectée sur la classe de Clotilde Coudrin (le lundi, mardi et jeudi) et sur la classe de Lucie Lamothe (le vendredi) ;
- Larissa Kipre affectée sur la classe de Marie-Anne Hervé (lundi, jeudi et vendredi) et sur la classe de Stéphanie Juillard (le mardi) ;
- Valérie Lefaux affectée sur la classe de Stéphanie Juillard (le jeudi et vendredi) et sur la classe de Lucie Lamothe (le lundi et mardi).

L'école est composée de 4 classes triple niveau. Les mardis, jeudis et vendredis, de 13h45 à 15h, les élèves travaillent sur des projets particuliers et sont repartis par niveau de classe.

Les projets ont été mis en place depuis le mardi 24 septembre.

Le bilan est positif : les élèves sont contents de participer à des projets communs et de se retrouver par niveau de classe. Ils apprécient aussi de changer de maîtresse et de travailler différemment. Les enseignantes ont également une meilleure connaissance des élèves et peuvent travailler avec des petits groupes.

Les PS sont regroupés le vendredi après la récréation de l'après-midi pour faire des petits jeux de manipulation pendant que les MS et les GS font la chorale. Les PS intégreront la chorale au retour des vacances de la Toussaint.

Le RASED est composé de 3 membres, une psychologue scolaire, une enseignante spécialisée dans l'aide relationnelle et une enseignante spécialisée dans l'aide à dominante pédagogique. Les aides peuvent intervenir à tout moment dans la scolarité à l'école primaire. Elles ont lieu pendant les heures de classe.

- Bilan des élections des représentants des parents d'élèves

Le taux de participation a été de 50,47% (107 votants sur 212 inscrits).

19 bulletins nuls ont été comptabilisés.

Les Résultats :

- FCPE → 54 bulletins

- PEEP → 34 bulletins

Il y avait 4 sièges à pourvoir. Après les résultats, 2 ont été pourvus pour la FCPE et 2 pour la PEEP.

Les représentants FCPE sont Marine Rigatti et Sophie Kerbrat, les représentants PEEP sont Julie Dumas et Léandro Gonzalez.

- Rappel des horaires

L'équipe enseignante souhaite rappeler que les horaires d'entrée dans l'école ont lieu de 8h20 à 8h30 et de 13h35 à 13h45. Au-delà de ces horaires, il n'est plus possible d'ouvrir les portes de l'école sans perturber le bon fonctionnement de la vie de l'école et sans interrompre les apprentissages en cours.

Les horaires de sortie sont à 11h45 et à 16h30.

La règlementation du plan Vigipirate encadre également les consignes d'entrées et de sorties dans les écoles.

La Mairie a mis en place un système de garderie des fratries pour les familles ayant des aînés scolarisés à Jules Ferry ou Jean Rostand. Il est impératif de s'y inscrire auprès de la mairie.

- Règlement intérieur

Aucun changement

- Bilan de la coopérative scolaire

Au 31 juillet 2019, le solde de la coopérative scolaire s'élevait à 5251.52€

L'équipe enseignante tient à rappeler l'importance des participations des parents et à remercier ceux qui ont participé.

L'équipe enseignante a pu acheter du matériel pédagogique chez les éditions SED pour un montant de 400€, un nouveau trampoline pour un montant de 35€ et donner un budget à chaque classe de 200€ pour acheter du matériel pédagogique en fonction des projets de chaque classe et pour acheter les cadeaux de Noël.

Les chèques pour les photos et la coopérative scolaire ne seront pas déposés en même temps à la banque.

- Dates à retenir : événements scolaires

Le photographe scolaire est passé à l'école le jeudi 19 Septembre.

Un spectacle musical sera présenté aux élèves le mardi 10 Décembre à 9h30. Le spectacle s'intitule « la fête avec vous ».

La matinée pâtisserie aura lieu le lundi 16 décembre avec la participation des parents.

La chorale de Noël aura lieu le mardi 17 décembre à 18h30. L'entrée dans l'école se fera par le portail de l'école.

Le jour de mardi gras, le 25 février, les élèves pourront venir déguisés à l'école.

Le jeudi 2 avril, nous proposerons différents ateliers/jeux sur l'écologie avec la participation des parents.

La kermesse de l'école aura normalement lieu le samedi 13 juin mais cette date reste à confirmer en fonction de la fête de la ville.

- **Sécurité et équipements**

- Exercices : alarme incendie et PPMS

Un premier exercice incendie doit avoir lieu durant la première période de classe. L'alarme incendie a été déclenchée le mardi 24 septembre à 11h15 par la gardienne de l'école. Il a fallu 1 minute 40 secondes pour que toutes les classes atteignent les zones de regroupement définies sur le plan d'intervention de l'école.

Un exercice de PPMS (Plan Particulier de Mise en Surêté) a lieu le mardi 8 octobre. Cet exercice avait pour but le confinement silencieux en cas d'alerte attentat dans l'école.

Cet exercice a été présenté aux enfants sous la forme d'un jeu de cache-cache avec un loup qui cherche les enfants qui doivent se cacher et rester silencieux durant un temps court.

Le but de cet exercice est d'apprendre à rester silencieux tout en se cachant. Les enfants acquièrent ainsi les réflexes demandés. Les enseignantes doivent quant à elle trouver un moyen de confiner la classe en bloquant les portes et les accès extérieurs.

Le confinement s'est très bien passé et a duré 10 minutes.

Un nouvel exercice de confinement concernant les risques majeurs (tempêtes, etc) aura lieu prochainement.

Liaison Ecole/Mairie :

- Travaux : Point sur ce qui a été fait/Point sur ce qui a été demandé/nouvelles demandes :

Demandes :	Situations :	Réponses :
Fabrication de bacs pour faire des plantations	Nous remercions la mairie d'avoir installé des bacs pour permettre d'élargir l'espace réservé aux plantations.	
Installation de la nouvelle structure de la cour de récréation	La structure a été changée durant les vacances d'été. Les cache-vis se retiraient mais le problème a été résolu.	Mme De Marcillac va vérifier un point concernant le tapis qui devait être décoré.
Cour de récréation végétalisée	Madame COLLARD (des espaces verts) était venue à l'école au mois de juin et cherchait des candidats pour la re-végétalisation des cours d'école : Les enseignantes des Larris se sont portées volontaires mais n'ont pas été contactées.	Le projet pourrait être lancé durant l'été 2021 : destruction du bitume, plantation d'arbres devant l'entrée...l'objectif est de refaire une prairie, de planter des arbres, etc.
Peinture dans les classes 1 et 3	Nous souhaiterions connaître les dates prévues pour la réfection de la classe 1. Nous remercions la mairie pour les travaux effectués dans la classe 3, classe beaucoup plus lumineuse.	Pour l'instant aucune date précise ne peut être donnée pour les travaux dans la classe 1.

Peinture de la salle de motricité	Les peintures de la salle de motricité ont été refaites. La peinture jaune se décolle régulièrement et les gardiens qui ont fait la peinture sont obligés de venir régulièrement pour reboucher les trous.	
Installation d'une boîte à livres dans la cour de récréation.	Les enseignantes souhaiteraient l'installation d'une boîte à livres dans la cour de l'école pour permettre aux enfants de pouvoir les consulter quand ils le souhaitent durant ces temps récréatifs.	Le projet ne pourra pas être mené par la mairie car trop chère. Les parents proposent de faire de la récupération et construire cette boîte.
Abris pour les vélos de la cour de récréation	Les enseignantes souhaiteraient l'installation d'un abri pour protéger les vélos laissés à l'extérieur.	Le projet avait été validé par Monsieur Paranhos lors du conseil d'école précédent. Mme De Marcillac confirme que ça n'avait finalement pas été retenu donc elle va vérifier la demande.
Tableaux à accrocher dans la cour	Les enseignantes souhaiteraient l'installation de tableaux à craie ou planches peintes pour proposer de nouvelles activités aux élèves pendant les récréations.	Il faudrait faire une demande d'intervention auprès de la mairie et prévoir des gouttières en cas de pluie.
Pose d'étagères dans la bibliothèque	Nous remercions la mairie d'avoir installé des étagères dans la bibliothèque, nous permettant d'élargir notre espace de rangement.	

Charte informatique :

La mairie de Chatou a initié un plan Ecoles numériques sur la période 2018-2021. Une convention a été signée entre la municipalité et l'éducation nationale. Cette convention a pour objectif de préciser les contours de l'utilisation des équipements et les engagements des différentes parties afin de rendre opérationnel le plan écoles numériques. L'école a été dotée de 4 tablettes. Un directeur coordinateur a été nommé par l'inspectrice.

• Questions diverses

- Sécurité aux abords de l'école

Les représentants des parents d'élèves demandent s'il est possible de passer la rue de l'école en sens unique en raison de la dangerosité de celle-ci. Suite à une étude menée sur la circulation il y a deux ans, il s'est avéré que le projet n'est pas viable car il entraînerait trop d'embouteillages aux alentours.

Les parents et leurs enfants ont besoin de traverser la rue pour se rendre à l'école, au centre de loisirs ou encore à la halte garderie et ne se sentent pas en sécurité.

Les représentants des parents d'élèves rappellent qu'il est interdit de se garer sur le passage piéton en face de l'école.

Madame de Marcillac propose l'installation de potelets pour éviter que les voitures circulent sur les trottoirs. De nouveaux ralentisseurs devraient être installés dans le cadre du projet de la promenade des Landes.

Madame de Marcillac rappelle que la sécurité aux abords de l'école est une priorité. Elle propose d'organiser une distribution de flyers afin de sensibiliser les personnes fréquentant cette rue de la présence de structures enfantines et de la nécessité de ralentir devant ces lieux.

Les représentants de parents proposent la mise en place de vidéo-verbalisation. Madame de Marcillac prend note de cette proposition.

- la non utilisation du plastique dans les cantines.

Les parents d'élèves souhaitent demander à la Mairie d'étudier la suppression de l'utilisation de barquettes en plastique dans le conditionnement et le réchauffage des repas. Cette demande est motivée par la volonté de préserver la santé des enfants en limitant leur exposition aux perturbateurs endocriniens ainsi que des enjeux de développement durable auxquels nous devons faire face. Madame De Marcillac indique que la Mairie a déjà étudié le remplacement de ces barquettes par des bacs en inox mais des contraintes avaient été identifiées par le CHSCT par rapport au poids que les employés auraient à manipuler. Il y aurait également un impact sur le camion utilisé pour le transport, qui est apparemment conçu pour les barquettes en plastique. Ils étudieraient actuellement le remplacement des barquettes jetables par du plastique recyclable mais cela ne traiterait pas le problème d'exposition aux perturbateurs endocriniens. Madame De Marcillac invite les représentants de parents à lui transmettre leurs propositions sur le sujet.

- Demande pour déjeuner à la cantine

Madame De Marcillac leur propose de prendre rendez-vous avec Madame De Oliveira.